

Le naturiste Client Roi

La NFN change de cap

Le Congrès Mondial de l'INF-FNI est terminé, on a parlé entre autre chose du nouveau cap suivi par la Fédération Naturiste des Pays Bas (NFN) et par la Fédération Internationale (INF-FNI) !

Quel route ? Demandons-le au président de la NFN, Theo van den Boogaard, qui a participé à ce congrès.

Theo, un changement de cap ?

« Oui, la route était déjà tracée depuis quelques années et maintenant nous sommes en train d'aller vers une façon nouvelle de représenter le naturisme. »

Pour quel motif ?

« La société change et l'attitude des gens au regard du nudisme aussi. Par exemple, la NFN a durant une vingtaine d'années admis beaucoup de personnes qui ne sont pas membres d'une association, personnes appelées aujourd'hui « adhérents C ». Certaines sont des personnes avec des emplois prenants qui aiment la récréation nue (nudisme), pourtant elles n'ont pas envie de devenir membres d'une association et d'accepter d'autres charges. »

RAISON D'ÊTRE

« Cela ne plaira pas aux associations, fortes de leurs 18.000 adhérents, mais peu de personnes se satisfont des vieux idéaux naturistes. Cela nous déplaît à nous aussi, mais nos 52.000 « adhérents C » sont le moteur financier de la NFN et nous devons faire quelque chose.

Un autre motif pour analyser attentivement la politique suivie a été la « dépréciation » de la vignette INF-FNI. Il y a encore trois ans environ, il n'était pas possible d'entrer sur les terrains sans carte INF-FNI ; aujourd'hui la majeure partie des centres commerciaux choisit les clients plutôt que les licences. C'est ainsi que, la carte INF-FNI ayant tellement perdu d'impact, les naturistes libres ont toujours moins d'intérêt de nouer des rapports avec nous et par cela nous sommes menacés dans notre propre raison d'être !

Le processus de changement maintenant mis en route devra modifier et améliorer la situation. La NFN et l'INF-FNI devront être des organisations hybrides qui s'orienteront vers le service donné à tous les naturistes, membres ou non d'une association. »

OFFRES AVANTAGEUSES

Quelles formes de service les naturistes pourront s'attendre dans le futur de la part de la NFN e de l'INF-FNI ?

La carte INF-FNI deviendra une carte avec des avantages, ainsi pour les nudistes il sera attrayant de nouer une relation avec nous. Avec la présentation de la carte INF-FNI, aujourd'hui même on peut avoir une ristourne dans les saunas ou sur les terrains. Dans peu de temps il y aura d'autres avantages inscrits sur la page web privée [ndt : de la NFN] et seulement accessible aux membres. Ensuite, la revue *Naturisme* sera transformée en une revue publique.

Les consommateurs ne sont pas intéressés par les discussions aux tables des directions mais ils veulent connaître quelles sont les possibilités naturistes dans notre pays ou à l'étranger. C'est pour cela qu'un Guide européen sera publié en janvier 2007. Ce guide sera non seulement envoyé à nos membres mais aussi mis en vente. Une autre tâche importante de la NFN aura pour trait la sauvegarde et l'accroissement des plages nudistes publiques. »

Qu'en pensent les associations de tous ces changements?

« Les associations ont approuvé formellement ces nouvelles propositions, parce qu'elles ont compris qu'elles n'auront de nouveaux membres que si elles seront ouvertes et bien disposées avec les clients et si elles pourront leur offrir quelque chose d'attrayant. »

Les associations trouveront-elles des avantages dans la nouvelle voie soutenue par la NFN et l'INF-FNI ?

« Oui ! Par exemple, la NFN offre un pack de services très large, avec des informations sur notre société en mutation : des renseignements sur la gestion d'entreprise, sur les impôts, sur la loi ARBO [ndt : organisation néerlandaise qui contrôle les conditions de travail et fournit un conseil pour la sûreté des travailleurs en veillant aussi sur les maladies causées par les conditions de travail], comment travailler avec des bénévoles et conduire une politique de l'association qui soit intéressante pour la clientèle. Attention, on ne veut absolument pas toucher à l'indépendance des associations. Si une association choisit de continuer avec 100 membres, si possible d'une manière satisfaisante du point de vue financier, pourquoi pas. L'important est que l'on réalise qu'il ne sera pas possible de recruter de cette manière de nouveaux membres et qu'il sera nécessaire d'être disponible et aimable avec la clientèle afin d'éviter dans le futur un désastre financier. »

CERTIFICATION

Le climat de la société est en train de changer, est-il possible qu'on en arrive à une nouvelle définition du naturisme?

« Non, mais je crois dans une nouvelle interprétation plus large. Il y a des terrains où le calme, la simplicité, la solidarité et le respect de la nature et de l'environnement sont des concepts très importants. Il y a aussi des campings qui choisissent d'offrir beaucoup de luxe et de confort. La seule différence avec un camping chic textile sont les gens qui n'iront pas en maillot de bain ou un bikini mais nus. Toutes les formes de nudisme pourront compter avec le soutien de la NFN et de l'INF-FNI. Evidemment elles sont conscientes qu'à la longue une grande augmentation du nombre des « membres de luxe » pourra conduire à l'affaiblissement des vieux idéaux naturistes. C'est pour cela qu'elles sont en train de mettre en place un système de certification. Ce système sera basé sur des critères immatériels. Les terrains qui satisferont à ces critères auront un logo qui signifiera « récréation écologique et nue ». Ensuite notre site web aura une page privée où les directions de toutes les associations naturistes pourront échanger leurs connaissances et leurs expériences. La NFN jouera le rôle de « lubrifiant », ainsi tous les naturistes auront beaucoup plus d'informations : la NFN n'a pas la science infuse... »

La NFN come mediatrice

Le sommet de l'INF-FNI était encore en réunion à El Portus, c'est pour cela qu'on ne nous a pas concédé un plus long entretien. Maarten Uri qui, en qualité de représentant d'une entreprise de management de la communication, a assisté à la totalité du processus au niveau international était disponible pour continuer l'entretien.

Maarten, que signifient les nouvelles propositions de l'INF-FNI?

« L'année prochaine nous travaillerons à une autre tâche en rapport avec les compétences de l'INF-FNI, elle a pour intitulé « Building Bridges ». Tout d'abord, la tâche traditionnelle de l'INF-FNI : le service et la tutelle des intérêts de ses membres (les fédérations nationales) seront si nécessaire améliorés. Puis seront jetés les ponts vers les autres acteurs du monde naturiste : vers les organisations commerciales mais aussi vers les offreurs de services individuels, comme les centres, les saunas, etc. et vers les nudistes non organisés. En effet, 95% des nudistes ne sont pas membres d'une association, pourtant eux aussi ont besoin de services et d'informations. L'INF-FNI doit offrir tout cela au niveau international ! »